

REÇU A LA PRÉFECTURE
- 1 MARS 2007

Rapport du Président

Commission Permanente du 23 FEV. 2007

Service instructeur
Service Environnement
et Agriculture

N° 6e/11-07

Service consulté

C051
FINANCEMENT D'UN POSTE D'ANIMATEUR GERPLAN
POUR LE SIVOM DU PAYS DE BRISACH
ANNEE 2007

Résumé : *Il vous est proposé de donner un avis favorable pour le financement d'un poste d'animateur GERPLAN au SIVOM du Pays de Brisach, pour une durée de 6 ans. Le montant de notre subvention pour 2007 serait de 10 706,80 €.*

Le SIVOM du Pays de Brisach s'est engagé dans la démarche GERPLAN en mai 2006. Afin d'accompagner l'élaboration du projet et du programme d'actions, il prévoit le recrutement d'un animateur GERPLAN dès mars 2007 et sollicite le Département pour un soutien financier.

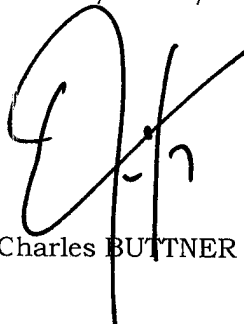
Le nouvel animateur pourra participer au GERPLAN avant la phase de concertation et assister aux différents débats, ce qui lui permettra d'être rapidement opérationnel. Il sera également chargé d'animer le SIG. Dans un deuxième temps, la personne recrutée sera chargée de la mise en œuvre du programme d'actions retenu.

L'aide départementale est de 40 % maximum du coût de fonctionnement, pour un poste d'animateur par structure, avec un plafond subventionnable de 30.400 €/an pendant 6 ans.

Le montant prévisionnel du coût de fonctionnement du poste pour 2007 est de 26.767,00 €, soit une aide départementale de 10.706,80 €.

Je vous propose de donner un avis favorable à cette demande. Pour 2007, le montant de l'aide départementale est de 10.706,80 €, qui sera prélevé au 65/65734/F738.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.


Charles BUTTNER

Service de l'Environnement et de l'Agriculture

DOSSIERS EXAMINES PAR LA COMMISSION PERMANENTE DU 19 JANVIER 2007

**Actions GERPLAN (F)
PROGRAMME 2006**

N° Opération	Bénéficiaire Libellé de l'opération	Montant forfaitaire
GPL03567	SIVOM DU PAYS DE BRISACH Animateur GERPLAN 2007 - SIVOM du Pays de Brisach	10 706,80
Total		10 706,80